

Moins d'un an après le premier essai de mise en service de la version du STIP V27.3 qui a conduit au retour arrière et aux événements qui sont encore dans les esprits de tous les contrôleurs brestois, la DO et la DTI souhaitent programmer un nouveau déploiement. La section locale s'oppose à ce que ce déploiement se déroule, comme envisagé, au coeur de l'été aéronautique

La section locale du SNCTA restera intransigeante sur les enjeux immédiats de sécurité et refuse d'exposer les contrôleurs. C'est pourquoi nous avons 3 exigences dans l'hypothèse où le DO persisterait dans son choix de mise à jour du STIP le 4 juin.

- ☀ Un abattement minimum de 50% au moment de la bascule et dans les premières heures.
- ☀ Des régulations posées en prêtactique.
- ☀ Un plan de remontée des taux de régulation progressif et concerté, sous réserve de l'absence de signaux négatifs.

La section locale du SNCTA veillera à ce que des mesures de protection adéquates soient prises afin que la sécurité, mission première des contrôleurs aériens, ne soit pas compromise.

Le bureau de section SNCTA